



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Jeudi 27 mars 2014 – Centre de secours de Camares

Le président remercie l'amicale et le chef de centre de Camares qui ont accepté de recevoir les membres du conseil d'administration pour cette réunion.

Il propose à l'ensemble des participants de réaliser un tour de table afin de se présenter mutuellement.

Le président demande ensuite aux membres du conseil d'administration d'excuser Sandrine FERRARY et Pierre ESCORBIAC qui n'ont pu être présents lors de cette réunion.

- Décès survenus

Patrice JOUET énonce les décès survenus depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

<i>Nom et prénom</i>	<i>Centre de secours</i>	<i>Âge (si connu)</i>
<i>AURELLE MICHEL (non adhérent UD)</i>	<i>NANT</i>	<i>74 ans</i>
<i>RAYNAL Pierre (non adhérent UD)</i>	<i>VILLEFRANCHE DE PANAT</i>	<i>79 ans</i>
<i>SAUMADE André (non adhérent UD)</i>	<i>MILLAU</i>	<i>81 ans</i>
<i>CLOTZ Henri</i>	<i>NORD AVEYRON</i>	<i>83 ans</i>
<i>GARDELLE Daniel</i>	<i>CASSAGNES BEGONHES</i>	<i>69 ans</i>
<i>DUMOULIN Jacques</i>	<i>CRANSAC</i>	<i>77 ans</i>

- Compte-rendu du conseil d'administration du 28/11/2013

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 28/11/2013 est approuvé.

- Compte-rendu du conseil d'administration du 10/01/2014

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 10/01/2014 est approuvé, sous réserve que la liste des décès survenus soit rajoutée.

Le président revient sur les raisons qui ont amené l'Union Départementale à demander à tenir un conseil d'administration à Camares, à savoir le fait que l'amicale de Camares n'a pas organisé, pour la deuxième année consécutive, les élections de l'Union Départementale.

Bernard ROUSSEL, chef de centre, explique que l'amicale de Camares n'a aucun différent avec l'Union Départementale, mais qu'il s'agit d'une simple négligence, due principalement au fait que le centre est en travaux.

- Congrès départemental

Dans le cadre du congrès départemental qui aura lieu le 14 juin, une première réunion de travail s'est déroulée à Laissac, afin de réserver les infrastructures nécessaires.

Une seconde réunion aura lieu le mardi 22 avril à 18h00 à l'état-major du SDIS, avant le prochain conseil d'administration de l'Union Départementale qui se déroulera pour sa part à 19h00, et qui aura pour principal objet la préparation de ce congrès.

Franck CHAUCHARD expose les animations prévues :

- malheureusement, la voiture tonneau ne sera pas opérationnelle ;
- le mur d'escalade est abandonné, en raison du coût trop élevé ;
- le simulateur moto est réservé ;
- une réflexion est en cours au sujet d'une tyrolienne mise en place par le GRIMP.

Franck CHAUCHARD invite les membres à lui faire part éventuellement de leurs idées en matière d'animation.

La journée sera particulièrement chargée car l'accueil des nouvelles recrues aura lieu le même jour au SDIS, ainsi que la passation de commandement à Saint Laurent le matin.

- Congrès régional

Le président demande aux membres du conseil d'administration de réfléchir au sujet de leur participation au congrès régional, les 23 et 24 mai 2014 dans les Hautes-Pyrénées.

La réservation définitive sera arrêtée lors du conseil d'administration du 22 avril 2014.

- Equipe départementale de soutien

Pierre GIROU explique que le projet de l'équipe départementale de soutien avait été soumis à la commission des Anciens, qui avait alors émis des réserves sur certains points notamment concernant l'honorariat et son éventuel conditionnement à la participation à l'équipe départementale, le remboursement des frais avancés pour les visites médicales, et le champ d'application du « soutien à l'associatif » au domaine régional et national, et pas seulement départemental.

Patrice JOUET explique que les modifications nécessaires seront apportées à ce document.

Les missions et le fonctionnement de l'équipe départementale de soutien seront présentés par le Commandant Guesdon à l'ensemble des délégués des Anciens, lors de la réunion du 14 juin à Laissac.

- Projet de revue départementale

Patrice JOUET revient sur le projet évoqué lors du précédent conseil d'administration. Il a reçu les différentes propositions des prestataires, qu'il a soumis aux membres du Bureau lors de leur dernière réunion.

La société Communication Service Presse, qui travaille déjà avec une vingtaine d'Unions Départementales et amicales en France, a retenu leur attention.

Avec de très bons échos émanant des Unions, et une solide expérience en la matière, cette société présente un avantage certain. Par ailleurs, si la part reversée à l'Union Départementale ne serait la première année que de 3000€, elle pourrait être amenée à évoluer les années suivantes si les résultats s'avéraient positifs.

La société démarcherait des entreprises locales mais principalement des structures importantes.

Lionel COURSIERES réagit en expliquant que cela risquerait d'épuiser les amicales en les privant d'un vivier d'entreprises locales.

Stéphane MILLOT estime qu'au prorata du nombre de centres, la participation revenant à l'UDSP serait faible, soit de 75€ par centre.

Jean-Claude PRADEL et Pierre GIROU estiment par ailleurs que cette revue serait potentiellement un bon outil de communication mais qu'il serait peut-être difficile et fastidieux de recueillir les informations des amicales.

Les membres s'accordent à dire que la réflexion doit être approfondie.

Jean-Luc AUGUSTE propose de contacter le SDIS des Bouches du Rhône qui réalise également une revue mais à qui le prestataire reverse une participation bien plus importante.

Lionel COURSIERES propose pour sa part de contacter un imprimeur local pour faire chiffrer le coût d'impression d'une telle revue.

- Séminaire des amicales

Patrice JOUET expose la proposition faite par la MNSP de réaliser une réunion d'information à destination des présidents d'amicale concernant leurs obligations légales, notamment en termes de déclarations, statuts, assurances...
Un complément d'information serait également donné concernant le contrat ASSO18 qui couvre les amicales mais aussi les sapeurs-pompiers.

Les membres du conseil d'administration valident cette proposition. Cette réunion sera organisée après la rentrée de septembre.

- Tour de table des commissions

⇒ Commission Sport

Patrice CAUSSAT explique que sur les 15000 inscrits à la Course du Viaduc, l'équipe sapeurs-pompiers compte 745 inscrits, dont 257 aveyronnais.

Stéphane MILLOT expose ensuite les dernières avancées concernant l'organisation de la course :

- Les maillots ont été commandés (800 unités)
- Une pasta party et un barbecue seront organisés respectivement le samedi soir et le dimanche midi par les pompiers de Millau : tous les bénéfices seront reversés à l'œuvre des Pupilles.
- Des photographes du SDIS seront accrédités pour réaliser des photos des coureurs sapeurs-pompiers sur le Viaduc.

⇒ Commission sociale

Franck CHAUCHARD explique que la commission a commencé à travailler sur la charte départementale de la commission sociale.

L'animateur de la commission fait ensuite un point sur le nombre de dossiers traités actuellement par la commission, qui est en augmentation.

Il indique également que la commission régionale se réunira le 26 avril prochain.

⇒ Commission Œuvre des Pupilles

Stéphane MILLOT explique qu'à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers, le 14 juin prochain, l'Œuvre des Pupilles, en partenariat avec la FNSPF et la MNSPF, propose d'organiser dans tous les départements un lâcher de 1 258 ballons représentant le nombre de pupilles pris en charge par l'ODP.

Cette opération, dans le cadre de la Campagne Nationale de la promotion du volontariat est l'occasion :

- de mettre en place une collecte de fonds au profit des orphelins
- de sensibiliser le grand public aux valeurs de notre communauté : engagement citoyen, solidarité, proximité, altruisme...

Pour le 14 juin à Laissac, il conviendra de trouver un chef de secteur responsable du lâcher de ballons.

⇒ Commission Sapeurs-pompiers professionnels

Lionel COURSIERES revient sur la dernière réunion de la commission régionale qui a été l'occasion, pour les départements de Midi-Pyrénées, de faire le point sur l'application de la réforme de la filière.
Ces réunions sont des temps d'échanges particulièrement constructifs.

⇒ Commission des Anciens

Pierre GIROU indique que les commissions régionales et nationales des Anciens se réuniront dans le courant du mois d'avril.

L'animateur des anciens revient par ailleurs sur la réunion qui a été organisée au sein de l'amicale de Saint Sernin dans le but de présenter la commission des Anciens.

⇒ Commission Communication

David CHASSANG explique que la commission n'a pas pu se réunir lors du premier trimestre.

Néanmoins, la commission calendriers a reçu la société ARSAPRIM.

Michel CARTAILLAC explique qu'il a été question des nouveautés concernant les calendriers 2015 :

- le modèle 12 pages sera supprimé : tous les calendriers compteront 16 pages.
- le modèle avec uniquement la personnalisation de la photo de groupe coutera 0,44€ tandis que le « tout personnalisé » en coutera 0,495€ au lieu de 0,50€ l'an passé.
- il sera également proposé un format carré au tarif également de 0,495€.

Aujourd'hui 80% des amicales optent pour le modèle « tout personnalisé ».

Par ailleurs, l'an dernier, il avait été négocié qu'ARSAPRIM offrirait à chaque amicale un poster 60 cm x 40 cm de sa photo de groupe. Faute de temps, cela n'a pas encore été fait, mais un mail d'information sera envoyé aux amicales pour qu'elles se rapprochent d'ARSAPRIM.

François MAUREL prend désormais le relais de Michel CARTAILLAC au sein de la commission calendriers.

Il explique que les dossiers des calendriers 2015 seront remis aux amicales, le 19 avril, à Camares, à l'occasion du parcours sportif.

⇒ Commission Sapeurs-Pompiers Volontaires

Laurent DENJEAN revient sur la réunion de la commission tenue le 6 mars 2014 au SDIS, au cours de laquelle il a été question du décret du 17 mai 2013 sur les sapeurs-pompiers volontaires et également de la problématique du maintien des acquis des personnels en Aveyron, comme suite à la demande du Colonel FLORES, lors du dernier conseil d'administration de l'Union Départementale.

La commission s'est d'abord félicitée des orientations que le SDIS avait choisies et a constaté qu'elles étaient très favorables aux sapeurs-pompiers volontaires, même si quelques points resteraient à préciser.

Notamment, la commission s'interroge sur le devenir des adjudants-chefs assez anciens qui, à l'époque du TG2 BIS, étaient considérés comme chefs de groupe et ne le sont plus aujourd'hui.

Elle craint également que la différence de fonctions entre les sous-officiers des CS et ceux des CSP entraîne une baisse de motivation, des craintes par rapport aux compétences ou bien des jalousies, mais aussi concernant le nombre de sergents prêts à suivre la formation d'adjudant.

Concernant la formation, après avoir largement échangé sur ce qu'ils connaissent dans leurs centres respectifs, les membres de la commission se sont accordés pour dire que le maintien des acquis de la formation est inégal entre les CS et les CSP où les manœuvres de la garde et même les manœuvres mensuelles ne sont pas comparables, d'abord en raison des gardes postées, mais aussi du nombre et de l'expérience des formateurs.

Les pistes de réflexion proposées par la commission sont les suivantes :

- A-t-on assez de formateurs volontaires et quel est leur niveau ? En dehors des MNS, il n'y a pas de contrôle et de validation des formateurs ?
- Ne risque-t-on pas de voir les plus impliqués davantage sollicités et donc saturer à terme ?
- Ne faut-il pas envisager de les rémunérer ?
- Comment motiver les plus jeunes agents pour devenir formateur ?
- Les personnels des CS ne se sentiront-ils pas trop chargés en formation si on leur en demande davantage ?
- Peut-on toujours avoir des formateurs professionnels à disposition en dehors des heures normales ?

- Ne faudrait-il pas comme pour le SAP imposer une FMA dans chacun de nos domaines de compétences avec un programme défini et présenté par les référents formation du service ?

Stéphane MILLOT, en tant que directeur départemental adjoint, explique que ces questions sont pertinentes car il convient en effet de répondre aux différentes problématiques que sont le manque de maintien des acquis, la nécessité de renouvellement des formateurs, mais aussi l'impact financier de tout cela.

- Questions diverses

Logiciel

Patrice JOUET explique que les membres du Bureau ont validé le changement du logiciel de comptabilité.

Le logiciel EBP COMPTA sera installé prochainement. Le trésorier, le trésorier adjoint et la secrétaire y seront formés.

Réunion des Commissions

Patrice JOUET revient sur le fait qu'il est très important que les commissions se réunissent régulièrement.

Congrès national

Le président demande aux membres du conseil d'administration de réfléchir à leur présence au congrès national, les 2, 3, 4 octobre 2014 à Avignon, afin de pouvoir procéder prochainement aux réservations.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie les sapeurs-pompiers de Camares pour leur accueil ainsi que l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h30.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD



Le président,
Patrice JOUET

